



SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Point 16.2 de l'ordre du jour provisoire Promotion du bien-être et de la santé

Mai 2023

La réorientation et l'intégration des systèmes de santé vers les soins primaires, les soins communautaires et à domicile, la santé publique et les soins centrés sur le patient sont nécessaires pour promouvoir la santé et le bien-être. La promotion de la santé et du bien-être est au cœur de la pratique infirmière et, à ce titre, les infirmières sont à l'origine des changements transformateurs nécessaires à l'intégration des soins centrés sur la personne dans l'ensemble du continuum des soins. Le CII appelle les gouvernements à tirer pleinement parti de l'expertise infirmière en appliquant les dix mesures stratégiques énoncées dans la Charte pour le changement du CII, mesures qui doivent être prises pour mettre en place et maintenir des systèmes de santé sûrs, abordables, accessibles, réactifs et résilients, et ainsi faire passer les infirmières du statut d'invisibles à inestimables.